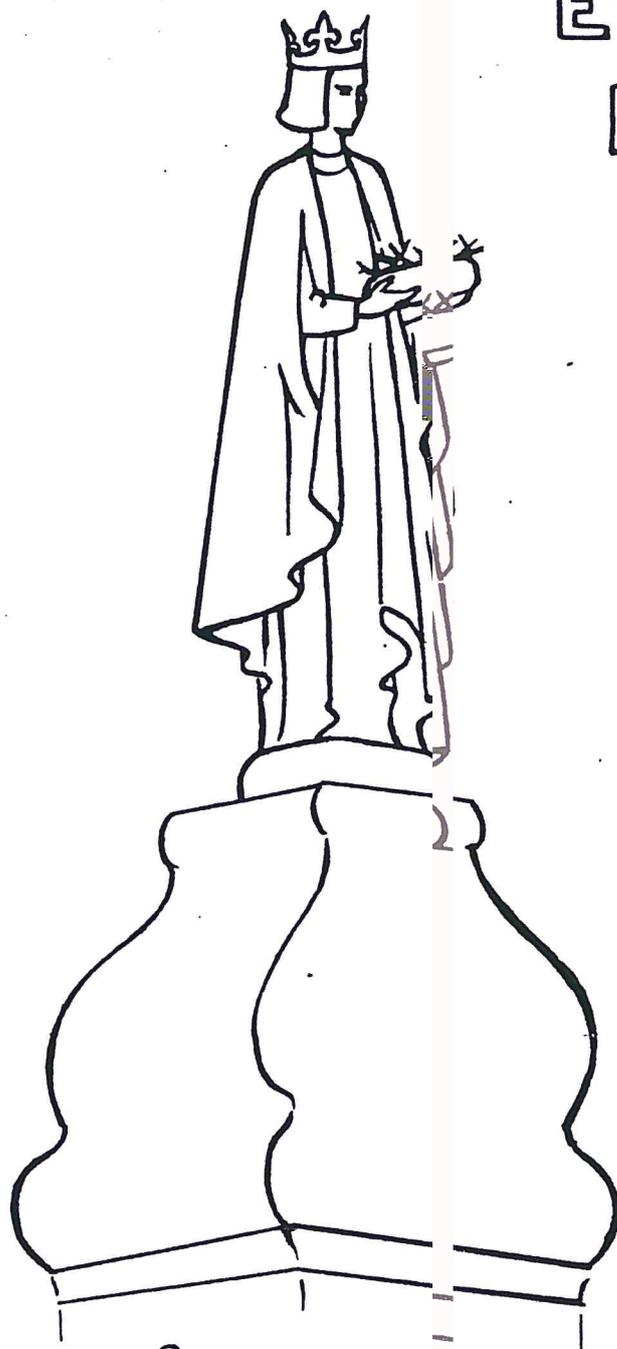


LA NEUVILLE

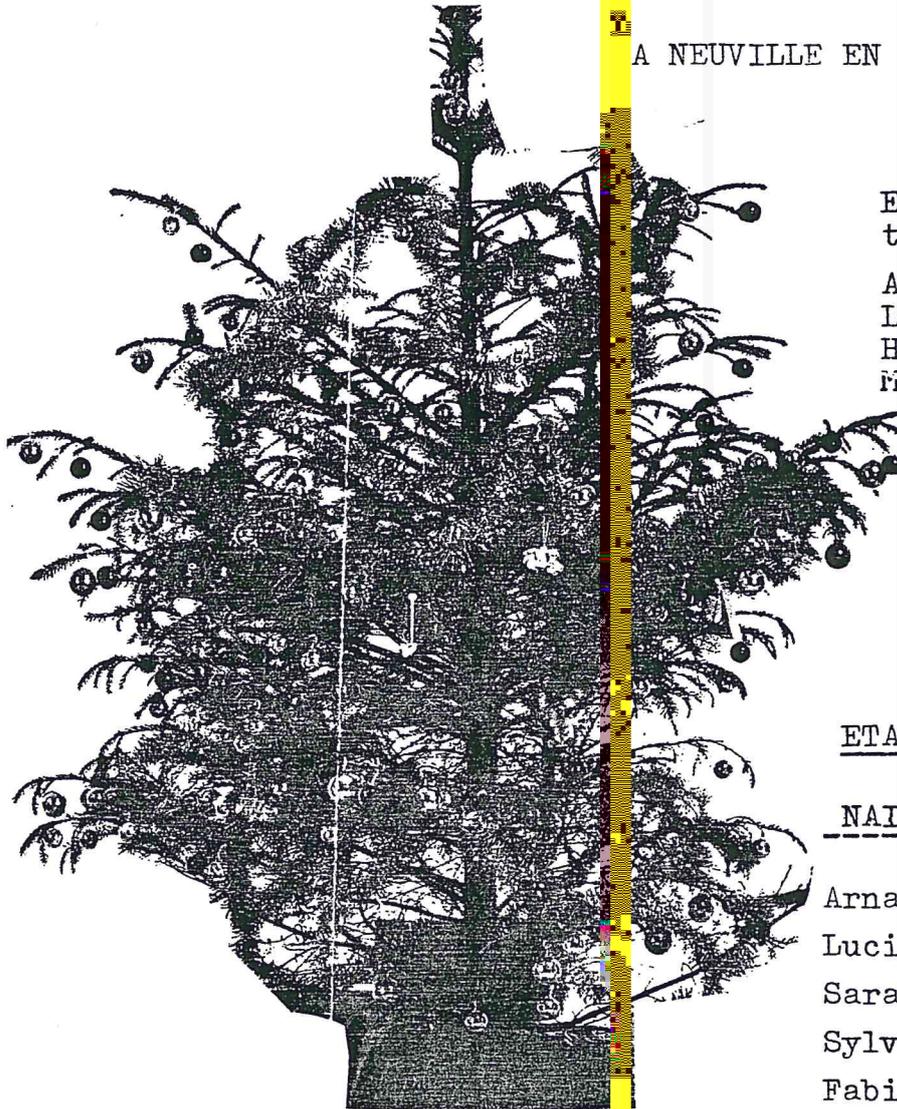
EN

HEZ



BULLETIN

MUNICIPAL



En quelques jours et nous
 terminerons l'année 1986....
 A cette occasion, M. Jacques
 LEBERT, Maire de La Neuville en
 Hez, M. Gabriel CARON, 1er Adjoint
 M. JEZEQUEL 2ème Adjoint, M.
 JACQMART 3ème Adjoint, Mesdame
 et Messieurs les Conseillers
 Municipaux, vous présentent
 leurs meilleurs voeux pour
 1987"

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Arnaud	CAPPELLE	25/7/86	à COMPIEGNE
Lucile	CAUHET	23/8/86	à CLERMONT
Sarah	HUILLIER	27/8/86	à CLERMONT
Sylvain	VITALI	30/8/86	à CLERMONT
Fabien	BATTON	1/9/86	à CLERMONT
Jonathan	GALLARD	17/9/86	à CLERMONT
Olivier	SADIN	29/9/86	à BEAUVAIS

**** Sincères félicitations aux jeunes parents ****

DECES

Madame Emilienne BOUC, née THIOUT est décédée à COMPIEGNE, le
 11 Septembre 1986 dans la 93ème année
 Nos condoléances à la famille

MARIAGE

Monsieur Claude MOISON et Mademoiselle Béatrice DROUARD, se
 sont mariés à LA NEUVILLE EN HEZ le 10 Aout 1986

**** Tous nos voeux de bonheur aux nouveaux Epoux****

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Dimanche 16 Novembre 1986 Monsieur Jacques LEFORT, Maire de La Neuville en Hez, en présence de Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, a remis les récompenses aux lauréats du Concours des Maisons Fleuries.

Nous remercions ces amoureux des fleurs qui contribuent ainsi à égayer notre commune.

Monsieur VANTOMME, Conseiller Général assistait à cette réunion

A L'HONNEUR

Madame BOUCHENEZ a reçu La "Médaille d'honneur du travail"

Madame BOILLET a reçu la médaille de "La Famille Française"

Monsieur JAVOUHEY a été promu au grade d'Officier dans l'ordre des Palmes Académiques

Monsieur JAVOUHEY a également reçu "La Palme de Platine" de l'ordre de la Prévention routière de Beauvais

Nos sincères félicitations

UN OUBLI .

Sabine ROYER a obtenu son CAP employé de bureau et son BEP de comptable. - "BRAVO"

Monsieur CAPPELLE,

Monsieur Frédéric DAMIERY ont reçu leur Brevet National de Secouriste.

LISTE ELECTORALE

Les jeunes gens nés avant le 1er Mars 1969 et les personnes nouvellement arrivées dans la commune ont jusqu'au 31 Décembre pour se faire inscrire sur la liste électorale. Se munir du livret de famille.

QUETES - DONNS - SERVICES RENDUS

Le 27 Juillet 1986 - L'Amicale des Pompiers a reçu un don anonyme de 100 Frs

Le 9 Aout 1986 : Noces d'or de M. et Mme PODEVIN. La quête a produit 424,90 Frs à partager entre le Club du 3ème Age, l'Amicale des Pompiers et Neuville en Hez-Pétanque

Le 19 Aout 1986 - M. et Mme Joseph BARBA ont fait un don de 200 Frs au B.A.S.

le 22 Aout 1986 - Don anonyme de 150 Frs au B.A.S.

le 26 Aout 1986 - M. Michel GARISSON a fait un don de 1500 Frs au B.A.S.

Monsieur Marcel LANGLOIS a fait un don de 100 Frs à l'Amicale des Pompiers

Le 30 Aout 1986 - Mariage de Claude MOISSON et de Melle Béatrice DROUARD, la quête de 270,40 Frs a été versée au profit de la Coopérative scolaire

Le 19 Septembre 1986 - Monsieur et Madame A.LHUISSIER ont fait un don de 150 Frs à la Coopérative Scolaire

Monsieur DELAFRAYE fait un don de 300 Frs à l'A.S.L.N.H.R.S.P.L
Remerciements du bureau du Foot Ball

Les Services et Employés communaux ont détecté l'obstruction du flux de la Fontaine Saint Louis. Messieurs BOYARD, CARON et LÉFORT après ouverture et nettoyage d'un regard ont pu ainsi rétablir l'écoulement normal de l'eau. Nous les en remercions vivement.

Nous tenons à mettre en relief l'active participation des Sapeurs Pompiers de LA NEUVILLE EN HEZ qui répondent toujours présents soit pour éliminer les nids de guêpes, soit pour exécuter le service d'ordre lors des diverses manifestations locales : courses, fêtes, défilés....

Monsieur Gabriel CARON a fleuri le monument aux Morts à l'occasion de la journée commémorative du 11 Novembre, marquée cette année encore par un rassemblement du souvenir recueilli.

BRAVO, Monsieur le Receveur des Postes...

L'édifice municipale qui abrite la poste neuvilloise est gai et accueillant. Ceci par la volonté de votre équipe qui, pinceaux à la main redonna à l'approche de l'automne couleur à ce bâtiment. Belle preuve de coopération...

L'Equipe dirigeante de l'A.S.N.H. est sensible au geste du Docteur BOITIAUX qui a offert un service gratuit pour la signature des licences.

Monsieur le Maire remercie les habitants qui ont marqué par leur générosité la journée des Personnes Agées le 19 Octobre 1986
Un grand merci également aux quêteurs

Mme Marie Louise TOMBOIS

Melle Anne Marie MORNAY

Melle Claudine BERTOUX

Melle Monique COLLEMANT

M. Gabriel CARON

M. Jacques LEFORT

COLLECTE DE VERRE

En 1985, il a été collecté à LA NEUVILLE EN HEZ 17 tonnes 250 de verre de rebut ménager, au profit de la recherche contre le cancer.

ARBRE DE NOEL

Le PERE NOEL se rendra à LA NEUVILLE HEZ le vendredi 19 Décembre. à 14H30. Ne manquez pas sa venue.....

COLIS DE NOEL

Les colis de Noël pour les personnes âgées seront distribués le Samedi 20 Décembre entre 14h et 17h. Les personnes concernées recevront une convocation.

RAPPEL

Il est formellement interdit de laisser les chiens divaguer sur le territoire de la commune



LA RETRAITE EST ARRIVEE.

Lors de la Réunion du 23 Septembre, un participant sentait sa chaise partir vers l'avant, comme si par un ressort dont les spires brutalement sont libérées. Ce participant, vous l'avez tous compris, c'est la personne qui pendant quinze années tint le poste de Secrétaire de Mairie Monsieur Michel LECCOURTOIS - cinq années sous le mandat de Monsieur BARDOU, et dix années avec Monsieur LEFORT.

C'est pourquoi, à l'issue de cette réunion, prenant la parole en mon nom personnel et au nom de l'équipe municipale représentant les administrés, par quelques mots choisis, objectifs mais non ronflants, je fis comprendre à ce homme efficace et modeste que son travail était à la hauteur de sa compétence, que sa conscience professionnelle fut sans faille; chacun d'entre nous reconnaissant d'ailleurs les nombreuses qualités dégagées par cet homme, Secrétaire de Mairie de la commune rurale : la disponibilité et la rigueur discrète

Personnellement, n'en déplaise à quelques uns, je n'ai pu que me louer de ses services, durant la dernière année passée.

Puis, me tournant vers la personne qui maintenant prend le relais je nomme Madame Françoise VIANEFE, j'exprimais notre conviction par des propos encourageant d'un côté et rassurants de l'autre que la prise de position devait se faire, c'était inéluctable et prévisible, c'est fait.. Tâche ardue, certes, et malgré la difficulté d'opérer le remplacement de Monsieur LECCOURTOIS pour la commune et Madame LECCOURTOIS pour les Syndicats, l'équipe Municipale souhaite la bienvenue à la nouvelle recrue.

Enfin, exprimant le voeu silencieux de la population et celui du Conseil Municipal, un cadeau fut offert à ce couple et remis par Claudine BERTOUX, ainsi qu'un souhait d'accompagnement pour une retraite longue et méritée.

Notre retraité en herbe offrit à l'assistance le pot de l'amitié accompagné de quelques gâteaux. Dans une ambiance bon enfant et sympathique, cette réunion un peu spéciale se poursuivit et, comme l'habitude de ces séances municipales nous imprègne tous, l'ordre du jour épuisé, la bienséance consommée, chacun reprit le chemin de l'Avenir...

Soyez assurés, Neuvilleois que le départ de Monsieur LECOURTOIS pour répondre aux questions de beaucoup d'entre vous, fut harmonisé des bons usages.

Le Maire
Jacques LEFORT

DERNIERE MINUTE

De la terre arable est à prendre sur le terrain de sport. Les personnes intéressées sont priées de se mettre en rapport avec Monsieur LEFORT ou avec le Garde Champêtre.

CLUB SAINT LOUIS DU 3ème AGE

Du début Aout à fin Novembre

22 Aout 1986 - Ce jour a été marqué par l'installation du Club dans la nouvelle salle de réunions. Le local entièrement rénové a été mis à notre disposition par les soins de Monsieur Jacques LEFORT Maire de la Commune et du Conseil Municipal. Nous les en remercions.

Ce même vendredi, à l'occasion des "Noces d'Or" de Monsieur et Madame PODEVIN, une gerbe de fleurs leur a été offerte. Notre fidèle amie avait apporté le champagne et a fait un don en espèces.

SORTIES DU CLUB

27 Aout 1986 - Excursion touristique d'une journée sur les côtes belges avec repas, spectacle musical et Ski Show

13 Septembre 1986 - Voyage à BRUGES comportant promenade sur les canaux, repas et souper dansant.

19 Novembre 1986 - Cirque de MOSCOU au Palais des Sports

DECES - Obsèques de Madame BOSCH, doyenne du Club, le 17 Septembre
Nos regrets et nos condoléances aux familles.

12 Septembre 1986 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Présentation de la situation morale de notre club par Madame DESBOUIS Présidente.

- Compte rendu de la gestion et du bilan de notre caisse par Madame Nicole JEROME Trésorière.

- Remerciements de notre présidente pour l'agencement du nouveau Club.

- Date du repas annuel : 6 Février 1986

Comme chaque année, un goûter préparé par Madame LEFORT Trésorière Adjointe, a été offert aux adhérents. Le service a été assuré par les membres du bureau.

KERMESSE DU 5 Octobre 1986

en la Salle des Fêtes de la Commune

La Kermesse a ouvert ses portes à 15 H, honorée de la présence de Monsieur Jacques LEFORT Maire de La Neuville en Hez du Conseil Municipal de Madame DESBOUIS Présidente du Club, ainsi que par les membres du bureau (absents : Madame JEZEQUEL et Monsieur CARON Henri).

Dans cette entreprise nous avons été aidés par les adhérents, les amis de notre association, par Monsieur LECOURTOIS et par Monsieur GALLOIS.

STANDS DE LA KERMESSE

- Vente des travaux - Madame VICTOR, Madame LANDEROIN, Madame LUDET, Madame TOMBOIS, Madame DROESSBEKE, Madame Alice JEROME, Madame NOEL.

Tricot, crochet, broderie etc... ont été exécutés par Melle MORNAY Madame LEGRAND, Madame LUDET, Madame JAVOUHEY, Madame JEZEQUEL, Madame GRAVELINE, Madame URBIHA, Madame LANDEROIN, Madame MOUTIER Madame VICTOR, Madame NOEL, Madame MILAMONT, Monsieur et Madame LAMBERT, Madame BLONDEAU (famille VENNAT).

- Brocante - tenue par Madame JEROME Nicole et LEFORT Bernadette

- Tombola - comptoir tenu par Melle BERTOUX, Mme BOYART, Mme DELAFRAYE Jean Claude, Melle MORNAY.

La longue préparation des enveloppes a été assurée par Madame Nicole JEROME et Bernadette LEFORT

Elles ont été vendues par nos jeunes : Isabelle BATTON, Barbara CORBILLON, Florence DELAFRAYE, Fabienne JOLY, Gézabel et Sabine ROYER.

- Chamboule tout - animé par Monsieur BONAFOUS Monsieur et Madame DESBOUIS, Monsieur LANDEROIN.

- Jeu de balles de Ping Pong - organisé par Madame Mireille AUVINET

- Buvette - Madame CHABAILLE, Madame JACQMART, Madame Françoise VIANEFE.

- Buffet - stand tenu par Madame Lucienne LEGRAND, Madame Monique CHABAILLE, Madame Annie CAYEZ, Madame RENAUD.

Soulignons le geste généreux de Monsieur et Madame ROGER (charcuterie) qui ont offert 30 tranches de jambon et une terrine de pâté.

Les pâtisseries ont été préparées par Mesdames Lucienne LEGRAND, Monique CHABAILLE, Annie CAYEZ, Madame LUDET, Madame LANDERAIN, Melle MORNAY, Madame VICTOR, Madame GRAVELINE, Madame CHIARONI, Madame Alice JEROME, Madame Bernadette LEFORT, Madame DESBOUIS, Madame URBIHA.

- La Poste -

Monsieur JACQUELIN Receveur des Postes, Melle Nathalie ROUX agent au guichet, Monsieur AUVINET et Madame VASSEUR préposés nous ont apporté un appui précieux. En tenue d'époque, ils ont reconstitué un guichet de 1900 qui nous a permis d'expédier une "carte postale de collection" spécialement émise pour ce jour, dans le cadre de La Neuville en Hez.

Melle Martine AUVINET, peintre et décoratrice, en a dessiné les originaux.

Gagnantes du tirage au sort du sac PTT : Madame DAUBOIN, Madame HENON, Madame LANDERAIN.

Le stand de la Poste a reçu la visite de Monsieur Roland WATTER Chef de Service Départemental des Postes de l'Oise, par intérim et de Madame DANDEL Inspecteur Principal de la Communication à la Direction des Postes de l'Oise.

Le Concours de Pétanque - a été organisé au profit du Club Saint Louis du 3ème Age par Monsieur AUVINET Président de NEUVILLE EN HEZ PETANQUE et par les membres du bureau.

La table était tenue par Monsieur DEROUESNE; il y avait 43 participants. Quatre coupes ont été offertes aux gagnants par Monsieur Jacques LEFORT Maire de la commune, par Melle BERTOUX, par Monsieur et Madame DAVESNE (Boulangerie-Pâtisserie), par le Club du 3ème Age.

D'autres prix ont été attribués (filets garnis) grâce à Madame DESBROSSE, Madame Nicole JEROME, Madame Bernadette LEFORT, Madame PODEVIN

Les résultats sont les suivants :

Générale : Monsieur GODART et Monsieur COLLA de Noailles battent Monsieur BOUGANT et Monsieur NICHES de Clermont

Consolante : Monsieur LEFORT et Monsieur LAGAND de La Neuville en Hez battent Patrick et Jean Claude de Clermont

Complémentaire : Monsieur BOUCHENEZ et Monsieur BOURDOUNET de La Neuville battent Doudou et Thierry de Clermont

Dons divers

M. et Mme GAUCHER (salon de coiffure), Chevaline Vallois, M. et Mme SOREL, M. et Mme ROBERT (La Ruche), Maison LANGLOIS, M. et Mme DELAFRAYE (Electricité générale), M. et Mme CAMUS, M. CARON Gabriel (assureur) et Mme RON, M. et Mme LUCHE, M. et Mme JEZEQUEL, M. et Mme LEFORT Gaston, M. et Mme ALBARET, Mme WYSS Odette, M. BONAFOUS, Mme ANDEPUTTE Madeleine, M. et Mme LEFORT Jacques, M. et Mme HANDE, E (Entreprise foraine), M. et Mme LEGRAND, Mme LESGUILLON, M. et Mme PODEVIN, Mme LUDET, M. et Mme DELBRAYELLE (café tabac) M. et Mme DAVESNE (boulangerie pâtisserie), M. VENNAERT et Mme BERTOUX, Docteur BOITTIAUX et Madame, M. et Mme DEQUEN, Fermier ESTREES, Monsieur BAZIN (électricien à Clermont), Quincaillerie AUDET à Clermont, M. et Mme FENNETEAU, M. et Mme Guy JEROME, M. et Mme JEROME Christian, Melle JEROME Pascale, Mme ANTICH et Mme BOCLET, M. et Mme BONNAY, M. Mme BONNEFOY, M. et Mme CARON Henri M. DAVESNE Germain, Mme DEMONCHY, Mme DROESEBEKE, Mme FALLET, M. et Mme JAVOUHEY, Mme MALLARD, Mme TALLON, Mme BOITEL, M. Mme AUVINET M. GINGEMBRE pharmacien à Clermont), M. et Mme CHOREL (salon de coiffure à Clermont) M. et Mme DELPORTE (Club hippique).

Présence remarquée : M. VANTOMME Maire de Clermont et Conseiller Général.

Nous remercions vivement tous ceux qui ont participé à la réussite de cette kermesse.

GOUTERS ET DONNS DIVERS

Mme LEFORT, M. et Mme PODEVIN, Mme LUDET et Mme VICTOR,
Mme JEROME Alice et M. Mme LANDEROIN, Mme GRAVELINE et Mme
DROSEBEKE, Mme MILAMONT et M. DAVESNE Jean, M. BONAFOUS et
Mme JEZEQUEL, M. et Mme GALLOU (salon de coiffure), Mme VICTOR
et M. BONAFOUS, Mme DESBOUIS et Mme FALLET, un adhérent anonyme,
M. et Mme PODEVIN, M. et Mme BONNEFOY, M. et Mme LEFORT Gaston
Mme MALLARD et M. VENNAT

M. et Mme LUCHE ont offert deux chaises au club - remerciements.

ELECTIONS AU COMITE DE PARENTS D'ELEVES

Scrutin du 18 Octobre 1986

Titulaires

Mme PETIT Marie Christine
Mme BOCQUET Françoise
Mme VENTURINI Annie
Mme DJENKAL Christine
M. MARTHALER Christian
Mme MOBUCHON Renée
Mme SITRUK Geneviève

Suppléants

M. COLOMBEL Christian
Mme CORNILLOT Micheline
Mme MAMANE Odile
Mme SAUNIER Michèle
Mme DENIS Michèle
Mme GROOTHAERDT Maryse
M. JACQMART André



DIMANCHE

15 FEVRIER 87

6^{EME} BALADE

EN FORÊTE DE HEZ-FROIDMONT



MARCHE (OU Randonnée) : 4 - 8 - 15 OU 25 KM
CYCLOTOURISME : CIRCUIT DE 25 KM

DEPART * DE 00 A 14H00 SALLE DES FETES
LA NEUVILLE EN HEZ

PARTICIPATION
GRATUITE

POSSIBILITE DE RAVITAILLEMENT SUR LES
PARCOURS ET A L'ARRIVEE

DANS LE CADRE : JOUSSIERS SPORT POUR TOUS

UNE ORGANISATION :

DU CLUB CYCLOTOURISME DE SACY LE GRAND

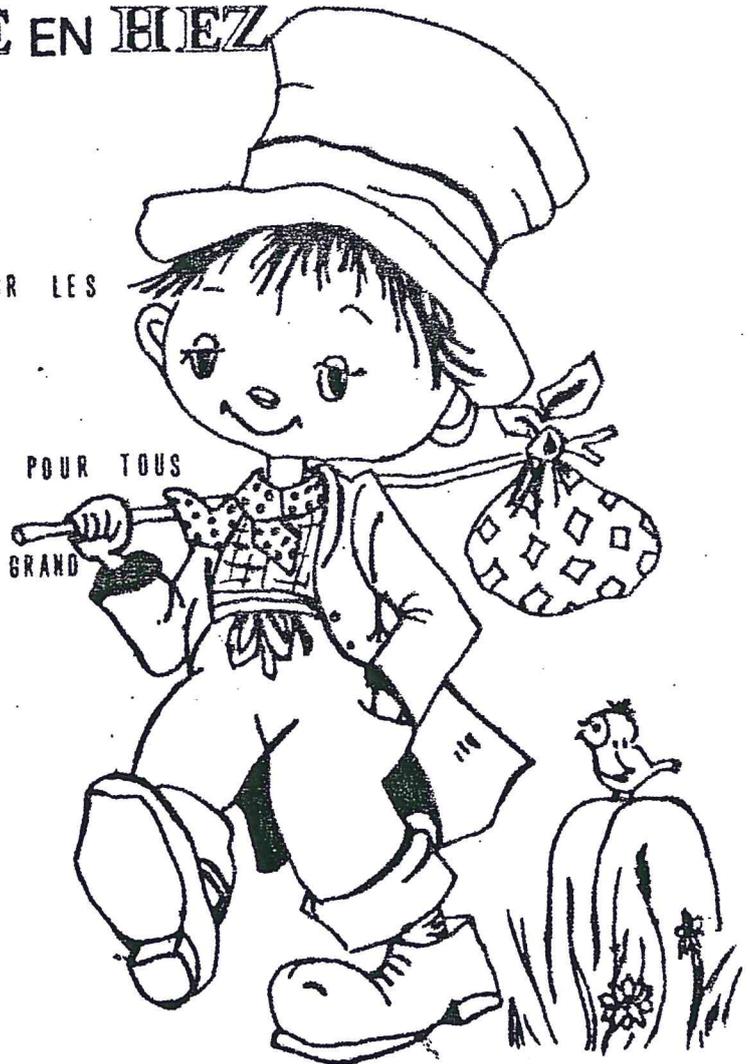
DU FOYER-CLUB DU 3^{ME} ARR

LA NEUVILLE EN HEZ

DE LA NEUVILLE EN HEZ-FROIDMONT ET ANTOINE

ET L'AIDE DES RANDONNEURS

PEDESTRES DU BEAUVAIN

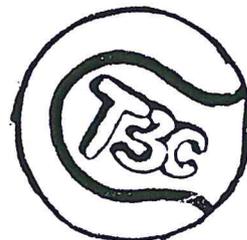


RENSEIGNEMENTS :

DUFOUR J-FRANÇOIS

13 CHEMIN DU MARAIS 510 LA NEUVILLE EN HEZ

TEL : 44.51.65.93



COMMUNIQUE DU TENNIS DES TROIS COMMUNES

DEUXIEME COURT:

En Mars 1986, la municipalité de LA NEUVILLE EN HEZ faisait savoir au comité de direction que la subvention du conseil général pour le second court était accordée.

A nous de réaliser un emprunt et d'apporter les 80 411 F prévus dans le plan de financement. Cela ne fut pas chose facile car les banques ne prêtent pas aux associations comme elles le font aux communes, ni aux mêmes taux, ni aux mêmes durées.

Nous avons dû voir et revoir plusieurs sociétés bancaires pour finalement obtenir un prêt de 40 000 F à 11,20 % sur 12 ans à la CRCAMD.

Nous empruntons donc 40 000 F et nous rembourserons 73 200 F sans compter les frais.

Une nouvelle convention régissant la location et l'utilisation des courts a été établie entre l'association du tennis des trois communes et la municipalité de LA NEUVILLE EN HEZ.

PANNEAUX DE RESERVATION:

Afin d'améliorer le système de réservation, le comité de direction a décidé d'installer un nouveau tableau.

ECOLE DE TENNIS:

Des vacances de Pâques jusqu'à celles d'été puis de la rentrée scolaire 86 aux vacances de Toussaint (17 séances de trois heures chacune) FREDERIC DAMMERY encadrera l'école de tennis réservée aux jeunes de 8 à 13 ans.

Parmi les 21 jeunes qui ont suivi notre école de tennis, on peut dénombrer une forte proportion de jeunes filles. Le comité de direction notant que la coïncidence de l'entraînement de foot-ball et de l'école de tennis oblige les garçons à faire un choix souvent douloureux, envisage de mettre en place des leçons le Mercredi matin pour leur permettre de participer à ces deux disciplines, s'ils le désirent.

Les enfants seront invités à s'inscrire à une date ultérieure.

COMPETITIONS:

CHAMPIONNAT D'HIVER DE PICARDIE DAMES:

Sur quatre rencontres disputées, les dames ont remporté 3 victoires (ABEPEN, BORNEL et AGNETZ) contre une défaite concédée à FORMERIE.

Notons que cette année encore , le tennis des trois communes a pu participer à ce championnat grâce à une dérogation accordée par la ligue.

COUPE DE L'OISE D'HIVER JULIEN LOPEZ 1^{ère} DIVISION.

Une seule rencontre à ce jour disputée et une victoire du T3C sur LIANCOURT.

Cette année encore, notre équipe masculine peut évoluer dans cette coupe grâce à l'amabilité des équipes adverses qui acceptent de la recevoir aux rencontres aller et retour

ENTRAINEMENTS:

FREDERIC DAMMERY assumera désormais l'entraînement des trois équipes du T3C .

Des créneaux horaires seront donc réservés et les adhérents en seront informés par affichage sur le panneau du court.

TOURNOI INTERNE:

La cuvée 1986 s'avéra être un excellent cru enchantant les dégustateurs venus encore plus nombreux cette année que l'année dernière.

A la carte de cette 4^{ème} édition figuraient la finale des appellations d'origines contrôllées réservée aux joueurs du club n'étant pas encore classés " 1^{er} cru " et la finale des millesimés, réservée elle aux canonisés du classement de la FFT.

JACQUES BERTRAND et ERIC FERRE, les VRP de l'ADC surent faire apprécier les qualités du tennis à la fois souple, subtil, vigoureux, nerveux et racé qu'ils distillèrent avec beaucoup de finesse.

Le premier nommé ayant moins de cuisse que son adversaire mais plus de bouteille (63 ans) s'affirma le meilleur.

Félicitations au vainqueur J. BERTRAND qui cette année n'a pas titubé pour accéder à la plus haute marche, se souvenant certainement qu'il l'avait manquée en 83.

Après la volupté, ce fut l'ivresse avec la confrontation de deux prestigieux châteaux: YACINEBENDAIX et LAURENT LASSEAUX.

Les invités durent attendre 140 mn et même " deux heures vin " pour que le chevalier du tastevin intronise M^{rs} BENDAIX grand cru 1986 du T3C.

Ce fut une belle journée, mais beaucoup regretteront qu'un seul lauréat devait être couronné ce jour là.

ASSEMBLEE GENERALE:

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 14 Novembre, le comité de direction a présenté le bilan de l'année 86, chaque membre du comité intervenant dans ce qui est de sa responsabilité.

Comme convenu en 84, les cotisations ont augmenté de 60 F afin de financer le second court.

J.C. HOCHÉDEZ, au nom du maire de LITZ, a remis la coupe des espoirs du tournoi interne à JACQUES BERTRAND, M^{rs} RIGAL, Maire de LA RUE SAINT PIERRE offrira celle des champions à YACINEBENDAIX.

RENOUVELLEMENT DU COMITE DE DIRECTION:

Au terme de 6 années de mandat, JC HOCHÉDEZ a fait part de son intention de ne pas se représenter.

Au nom de toute l'association, le président le remercia de sa participation à la gestion et notamment à celle de la trésorerie durant 3 années.

F BOCQUET et CH JEROME ont été réélus alors que MARTINE AMBROISE et FREDERIC DAMMERY entraient dans le nouveau comité de direction.

Le président de l'association déplora la démission inattendue de P DANEL vice-président, responsable des compétitions et celle de M LABASQUE, secrétaire.

Leur départ et les circonstances de ces départs ne seront pas sans effets sur la continuité de la bonne marche de l'association.

POINT SUR LES LICENCES:

Pour la saison 86, le T3C dénombrait 114 adhérents (79 de LA NEUVILLE EN HEZ, 24 de LITZ, 4 de LA RUE SAINT PIERRE et 7 extérieurs) et il a délivré 46 licences.

LA LICENCE POUR QUOI FAIRE?

Un club affilié à la FFT doit délivrer une licence à chacun de ses membres.

La licence est unique et valable dans tous les clubs.

C'est une licence - assurance, elle protège en France et à l'étranger.

La licence est la participation de chaque joueur à la vie du tennis français. Grâce à elle, le siège de la Fédération, les ligues, les comités départementaux peuvent développer:

- la compétition
- la formation des cadres pour l'enseignement
- la formation des jeunes et la détection des talents
- le classement
- l'arbitrage
- l'aide à la création des équipements
- l'information.

La licence fédérale permet par l'intermédiaire des clubs et des ligues de louer des places pour les Championnats Internationaux de France, avant l'ouverture des de la location au public.

De plus, le maire de LA NEUVILLE EN HEZ, allouera une subvention spéciale si le T3C dépasse les 50 licenciés.

COTISATIONS:

Adhérents des trois communes		Adhérents de l'extérieur
adultes	210 F	310 F
adolescents	180 F	280 F
enfants	150 F	250 F

Licence enfant de moins de 16 ans: 37 F, adultes: 74 F.

PERMANENCES:

Désormais les cotisations sont à prendre le 1^{er} Vendredi
chaque mois de 18H30 à 20H à la salle des fêtes de LA NEUVILLE EN HE:
Première permanence Le Vendredi 5 décembre.

ROLLAND GARROS:

30 places pour les Internationaux de France de ROLLA
GARROS ont été demandées par le club pour les Dimanche 31 Mai de
Vendredi 4 juin 1987.

Nous espérons cette année obtenir satisfaction et ainsi fai
plaisir aux passionnés de tennis.

Le Président: CH MARTHALER.

RECHERCHES SUR LA POPULATION DE LA NEUVILLE EN HEZ AVANT LA REVOLUTION

Selon Louis Graves, la population de la Neuville-en-Hez entre les années 1726 et 1790 est passée de 428 à 635 habitants. En 1726, 485 en 1760 et 635 en 1790. C'est aussi ce qui ressort des rôles de Tailles établis dans une période comprise entre 1749 et 1789, période étudiée dans ce chapitre.

En 1749 - 102 personnes recensées
en 1773 - 130 personnes recensées
en 1786 - 112 personnes recensées
en 1789 - 183 personnes recensées.

Il s'agit là évidemment de chefs de famille, les épouses et les enfants, les personnes à charge ne figurant pas dans ces chiffres. Cette augmentation de population est apparemment irrégulière (une épidémie de "SUETTE" militaire - maladie due au voisinage des grands bois et caractérisée par des sueurs abondantes - ayant sévi en 1738 et ayant été particulièrement meurtrière à la Neuville... comme à Litz et à la Rue-Saint-Pierre).

Il y a 176 maisons à la Neuville en 1791 et, les statistiques conduisant à évaluer à une moyenne de 3,5 personnes par maison, cela donne une population approximative de 616 habitants.

En 1788-1789 les rôles sont constitués de listes de gens classés par ordre alphabétique du prénom et non de noms de famille. Le dernier semblant avoir moins d'importance n'a pas toujours une orthographe bien stable. Par exemple on trouve des Delisle, De Lisle, De l'Isie, des Denouroy, Denoroy, De Noroy, des Deguerre, De Guerre, Delarue, De Larue, De La Rue etc...

En 1749 et 1773, aucune classification alphabétique de nom de prénom ou de profession.

Pour chacune de ces 4 années, 1741-1773-1786-1789, nous avons recueilli pour chaque profession, le nom de ceux qui les exercent et le montant des impôts payés, de même que le nom des veuves, des pauvres, des exempts d'impôts.

Bien que les collecteurs, chaque année différents, n'aient été astreints à pratiquer rigoureusement les uns et les autres de la même façon, on peut tirer de leur travail nombre de données de ces sortes qui renseignent sur la vie du village.

La catégorie de travailleurs de loin la plus importante est celle des manouvriers qui représentent 10 à 20 % des assujettis à la Taille. Viennent ensuite les bûcherons (environ 10 % des taillables); puis les mulquiniers (ou marquiniers ou murquiniers) c'est-à-dire les tisserands de lin : 6 % environ des taillables.

Ensuite on trouve les multiples métiers qui sont nécessaires à la vie quotidienne d'une population vivant sur le village, sans avoir à être tributaire des villages ou villes voisines.

Un tableau ci-joint donne l'état des différents corps de métiers ou différentes activités représentés à la Neuville pour les années 1749-73-86-89 choisies comme références.

En 1773, sur 150 habitants c'est-à-dire 52,6 % sont considérés comme suit : 13 ne paient point de tailles, 18 paient au plus 5 sols, 35 paient de 5 à 20 sols, 13 de 20 à 30 sols.

La Neuville se situe dans l'élection de Clermont, Bullion 87,8 %, Montreuil/Brèche 72,5 %. La proportion de mulquiniers. Par code de pauvres, Ansacq 30,3 % Thury et Haudivillers 24,4 %.

Les rôles de Tailles sont intéressants quant à l'ancienneté de famille.

Ainsi seulement dans le village on trouve :

- 3 ANGOT : Antoine, François
- 2 BATARD : Moïse cordonnier
- 1 BILCOQ : Nicolas, bourgeois
- 2 BONNEFOY : Simon, serrurier
- 1 CARON : dit "La Terre Noire"
- 2 CHANTERELLE : Pierre, Alexis
- 1 COQUEMPOT : Charles, bûcheron
- 1 COMPAGNON : Marc-Antoine, cordonnier
- 1 DELAHERCHE : laboureur à Litz
- 1 DELARUE : Jean-Baptiste, cordonnier
- 2 DURU : Sanson, cordonnier
- 2 DUVAL : François, l'aîné, le cadet
- 6 DUVERGER : Simon, Joseph, 1 veuve François
- 3 HERMANT : Jean-Baptiste, bûcheron égal
- 1 LEFEVRE : Antoine, bourgeois
- 2 LEQUEUX : François-Clément, bourgeois
- 2 MAGNIER : François et Pierre, bourgeois
- 2 MAHIEUX : Jean, manouvrier, Nicolas maréchal
- 1 MAILLART : Pierre-Marie, bourgeois
- 1 MONTIER : Aubin, manouvrier
- 2 PULLEUX : Jean-Baptiste, bourgeois
- 5 veuves PULLEU : 1 veuve Claude, l'une de Gilles Pulleu le jeune, d'Antoine Pulleu le jeune.
- 4 SALLOT : Pierre, Jean-Baptiste, Jean-François, bourgeois
- 1 SOUTAIN : François, laboureur
- 2 TROISOEUF : Lucien, mulquinier
- 2 WALLET : Lucien et Vincent, bourgeois

taillables recensés, 79 comme pauvres et répartis en 13 tailles, 18 paient au plus 5 sols, 35 paient de 5 à 20 sols, 13 de 20 à 30 sols.

avec 52,6 % de pauvres; mais 66,9 % de pauvres, Nourard ont des villages à forte proportion de mulquiniers, Cires-les-Mello à 35,2 %, Ansacq 30,3 %, Thury 25,6 %, St Félix 21,6 %.

Il y a également des renseignements sur le village de quelques noms.

Les renseignements concernant l'année 1789,

- Angot, Laurent, maçons
- Batard et Joseph tuilier
- Bilcoq
- Bonnefoy, Jean-Baptiste, vitrier
- Caron 1786
- Chanterelle, Martin, laboureurs à Litz
- Compagnon
- Delaherche
- Delarue
- Duru et Charles, menuisier
- Duval, mulquinier
- Duverger, le mulquinier
- Duverger, Jean-Charles, bûcherons
- Duverger, 2 pauvres Jean et Pierre
- Hermant, cheron, un autre dit "Le Barquin" et 1 pauvre nommé Alexis
- Lefevre
- Lequeux, menuisier et Michel laboureur
- Magnier, ppe, bûcherons
- Mahieux
- Maillart, rgeois
- Montier
- Pulleux, nouvrier, Cyr Alexandre, boucher
- Pulleu, 2 veuves Gilles Pulleu, Pulleu l'aîné, l'autre de Gilles
- Pulleu le jeune, 2 veuves Antoine Pulleu, l'une l'aîné, 1 d'Antoine Pulleu le jeune.
- Sallot, iste et Michel, bûcherons et nouvrier.
- Soutain
- Troisoeuf, r et 1 veuve François
- Wallet, , tailleurs d'habits.

Tous ces noms sont encore connus ou furent connus par les "anciens"

connus à la Neuville-en-Hez au XVIII^e siècle.

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA VILLE EN HEZ
 AU COURS DES ANNEES 1749-1789

PROFESSIONS OU CATEGORIES	1773	1786	1789
ARPENTEUR	1		
AUBERGISTE			1
BOUCHER	2	1	2
BOURGEOIS	49	3	9
BUCHERON	0	14	18
CABARETIER	1	1	1
CHARCUTIER	1		1
CHAUDRONNIER	4		1
CHAUFOURIER	1	1	
CHIRURGIEN	1	1	1
COLLECTEUR	3	2	1
CORDONNIER	1	6	10
COUVREUR	1		
FACTEUR	2	2	1
FAISANDIER			1
FENDEUR DE LATT	3	1	1
FERMIERS	3	2	
GALOCHERS			1
GARDES du Roy	2	3	2
JARDINIERS des chemins de la forêt	2	1	2
JARDINIERS des grands chemins	1		1
LABOUREURS	4	6	6
MAÇONS	2	3	4
MANOUVRIERS	1	9	21

PROFESSIONS OU CATEGORIES	1749	1773	1788	1789
MARCHANDS	5	4	3	2
MARCHANDS de bois		2		
MARCHANDS-MERCIERS				2
MARECHAL		2		1
MENUISIERS	3	2	4	5
MEUNIER	1	2		1
Détenteur du Moulin	1	3		
MULQUINIERS	7	7	5	7
NOTAIRE	1	1		2
PERRUQUIERS				1
PIQUEUR			1	
SAVETIERS			1	2
SCIEURS en long	1			3
SERRURIERS	1	1	1	2
SYNDIC		1		
TAILLEURS D'HABITS	2	3	3	4
TISSERANDS	2	2		4
TONNELIERS	1	2		1
TUILLIER	1			1
VITRIER			1	1
BARBIER			1	
BOULANGERE				1
FILLES		1	1	1
VEUVES	14	14	30	29
PAUVRES)	1			19
)		12	4	
EXEMPTS)				2
SANS PROFESSIONS INDIQUEES	4	11	2	
CLERC de la Paroisse			1	1
CURES	1	1		1
BEDEAU			1	
DOMESTIQUES				8
Total	102	130	117	183

ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS D'ELEVES DU 17.10.1986

Lecture du rapport d'activité par Mme Bocquet.

- classes de neige 1986
- conseil d'écoles
- kermesse

Lecture du rapport financier.

Questions divers:

- sortie patinoire)
- cantine (Projets
- equitation)

Les enfants des classes de Mme Degouy, Mme Bray, Mme Jacqmart pourront bénéficier d'une sortie patinoire hebdomadaire, grace à la participation financière du Comité Parents (bénéfices de 1 kermesse) pour le transport des enfants.

Il pourrait être envisagé un projet de cantine que nous soumettrons à l'approbation des municipalités.

La classe de neige 87, du 8 mars au 28 mars, concerne la classe de Mr Tanguy, destination BOGEVE (savoie).

Nous projetons de renouveler une kermesse comme en Juin 86.

Composition du bureau

		Membres:
Mme Bocquet Présidente	Litz	Mme Djenkal L.N.H
Mme Petit Vice Présidente	L.R.S.P	Mme Coulombel LITZ
Mme Saunier Trésorière	L.R.S.P	Mme Cornillot L.N.H
Mme Groothaerdt Trésorière	Ajt. L.R.S.P	Mr Marthaler L.N.H.
Mme Venturini Secrétaire	L.N.H	Mr Jacqmart L.N.H.
Mme Mobuchon Secrétaire	Ajt. L.N.H	Mr Coulombel LITZ

M e La Neuville en Hez

L s tembre 1986, à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqu
l /9 6, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M.LEFORT,
M .

E nt présents : Mmes et MM. CARON. JACQMART. DELAFRAYE. BERTOUX .
B T. EFEVRE. LASSEAUX. BOUCHENEZ. DEMOUY. JEROME.

M EZ UEL s'était fait représenter par M.LEFORT ; M.CORBILLON par
M ON

A te excusées : Mmes MORNAY et FENNETEAU .

M cqs LEFEVRE a été élu secrétaire .

CC E ADMINISTRATIF 1985 . Le Conseil Municipal approuve le compte
ad isratif 1985, qui présente :

- section de fonctionnement un excédent de..... 418 139.82 F
- section d'investissement un excédent de..... 314 569.67
t excédent global de clôture de..... 732 709.49

BU T SUPPLEMENTAIRE 1986 . Le Conseil Municipal vote :

à rticle 657, les subventions suivantes :

20 à Association des paralysés de France ;

20 à Entraide Nationale d'Adoption et de Parrainage pour Aveugle
S s Foyer ;

49 1 à l'article 831, pour dépenses d'investissement ;

le dge supplémentaire 1986, qui s'équilibre en recettes et en
dés :

- section de fonctionnement, à 433 614 F
- section d'investissement , à 488 105 F

. cis qu'en aucun cas le prélèvement sur recettes de fonctionneme
deva dépasser le montant des dépenses réalisées, compte tenu de
nscription des autres recettes d'investissement .

PR AMM D'EQUIPEMENT 1987 , VOIRIE COMMUNALE . ART.233-V .

Le nseil Municipal,

vu délibération ci-jointe du 6 juin 1986 ;

vu s plans ;

vu gu de des aides financières;

ap en avoir délibéré, à l'unanimité,

- roue les deux devis ci-joints établis par le Service de l'Equip
t d Clermont :

uel e de la grande mare..... 267 168.00 F
ue gène-Corbillon et Rue Baillet..... 232 779.36
ota H.T. 499 947.36
.V. . 18,6% 92 990.21
ota T.T.C. 592 937.57

- licite :

ne subvention de l'Etat ;

ne subvention de la Région ;

ne subvention du Département ;

- dresse le plan de financement ci-dessous, en francs, toutes taxes comprises :

• en dépenses : Art. 233-V Travaux de voirie. 592 900 F

• en recettes :

Art.105 : subventions escomptées	499 947,36	100%	149 900
1421: F C T V A /	472 591,82	X 15,682%	74 100
1423: T L E			25 200
16 : Emprunt			200 000
Fonds libres			143 500

- autorise Monsieur le Maire :

- à contracter l'emprunt de 200 000 F, en temps opportun
- à lancer un appel d'offres par l'intermédiaire du Service de l'Equipement, après réception des arrêtés attributifs de subvention
- à signer le marché correspondant avec l'Entreprise qui aura été retenue par la commission d'adjudication .

Arrêts du car scolaire et passages protégés .

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de la Association des parents d'élèves, demandant :

- la matérialisation au sol d'un arrêt de car et d'un passage protégé au niveau des écoles, rue du Général-Leclerc ;
- un passage protégé au niveau du n° 115, Grande rue ;

Le Conseil Municipal agrée ces demandes .

Chemin du stade . Le Conseil Municipal, vu les nuisances causées par les nomades, décide de barrer le chemin du stade, de la maison basque au court de tennis .

P.T.T. Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de M. QUELIN, Receveur des P.T.T., suggérant :

- la réfection du trottoir longeant la poste, de la villa de Billeuls à l'école ;
- le déplacement du panneau d'affichage ;
- la pose de deux porte-jardinières ;

Le Conseil Municipal agrée ces suggestions : un devis sera demandé à M. Legay et les travaux réalisés en 1987 .

Coupes de bois 1986 . Le Conseil Municipal,

- décide de présenter les coupes de bois, provenant des parcelles N° 18 et 19, à l'adjudication qui aura lieu à Chantilly, le 17 octobre 1986
- laisse à l'O.N.F. le soin de fixer le prix de retrait .

Coupes de bois 1987 . Le Conseil Municipal accepte que l'O.N.F. procède à une coupe d'amélioration, en 1987, dans le Quart de réserve .

Indemnité de logement . Le Conseil Municipal, vu les lettres ci-jointes de Madame JACQMART, directrice d'école, et de Madame BLAY, institutrice, accorde l'indemnité de logement, soit :
618 F X 1,45 = 896,10 F par mois, à Madame JACQMART ;
618 F X 1,25 = 772,50 F par mois, à Madame BLAY ;
à partir du 1er septembre 1986, les crédits nécessaires étant inscrits à l'article 615 du B.S. 86 .

Location du logement de l'école des garçons .

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y aurait lieu de louer le logement de l'école des garçons, actuellement libre, à M.HENON Didier, qui sera employé communal dès l'an prochain ; que le locataire joue en même temps le rôle de gardien d'immeubles (mairie et écoles) et qu'il surveille le chauffage central ; que par conséquent il serait souhaitable que l'on tienne compte de ces servitudes dans la fixation du loyer ; lit la convention à passer avec le preneur .

- Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,
- accepte de louer le logement de l'école des garçons à M.HENON Didier, à compter du 1er octobre 1986, moyennant un loyer de 650 F par mois, révisable annuellement ;
 - approuve la convention ci-jointe et autorise le maire à la signer ;
 - demande à M. le Receveur Municipal de veiller à l'application de la présente délibération en ce qui concerne le loyer et la révision annuelle .

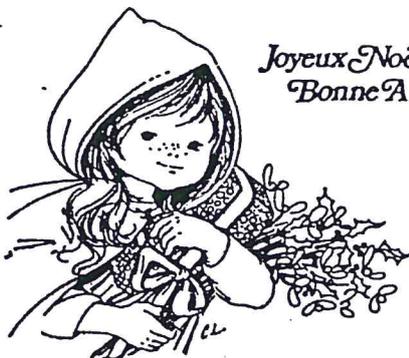
TENNIS DES 3 COMMUNES .

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention qu'il y aurait lieu de passer avec le " Tennis des 3 Communes " .

Le Conseil Municipal approuve la convention ci-jointe et autorise Monsieur le Maire à la signer, le loyer du premier court étant inchangé et celui du second consistant en remboursement d'annuités par le club, au Crédit Agricole .

Affiché le 26/9/86 . Nombre de conseillers en exercice . 15 .
Présents : 11 . VOTANTS : 11 . Exprimés : 13 .

pour copie certifiée conforme
à La Neuville en Hez le 26 septembre 1986
Le Maire



*Joyeux Noël et
Bonne Année*